

L'Agefi  
1002 Lausanne  
021/ 331 41 41  
www.agefi.com

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Magazines populaires  
Tirage: 9'460  
Parution: 5x/semaine

N° de thème: 215.007  
N° d'abonnement: 1078728  
Page: 8  
Surface: 43'984 mm<sup>2</sup>

# L'Etat est avant tout un catalyseur

**GENÈVE.** *Le conseiller d'Etat en charge de l'Economie explique le rôle qu'il a à jouer pour encadrer le développement du canton.*

Trois mois après sa réélection avec plus de 50% des suffrages, le conseiller d'Etat Pierre Maudet revient pour *L'Agefi* sur ses premières expériences en tant que chef de l'Economie.

Il détaille le rôle que l'Etat peut jouer en la matière et les. Pour lui, sécurité et économie sont liés. Entretien.

**Le président exécutif de Patek Philippe vient de critiquer la fiscalité du canton. En avez-vous parlé avec lui?**

Oui, j'ai des contacts réguliers avec lui et avec d'autres dirigeants d'entreprises. C'est également le cas de Serge Dal Busco, le chef des Finances. Je ne suis évidemment pas insensible aux préoccupations d'une entreprise horlogère familiale comme Patek, dont le développement a été très soutenu, pour le grand bien de l'emploi. Mais s'agissant de fiscalité, le dossier relève des Finances.

**Vous êtes en charge de la Sécurité depuis votre élection en juin 2012. Pourquoi avoir tenu à vous occuper également de l'Economie? Existe-il un lien entre ces deux domaines?**

C'est le gouvernement qui en a décidé ainsi, et je l'assume totalement. La relation est assez simple: il faut dans les deux cas des règles et des cadres normatifs, de la sécurité pour que l'économie puisse se développer normalement. Et une économie florissante est de nature à nous donner les moyens d'assurer une meilleure sécurité. J'ai hérité avec l'économie de la police du commerce et

de la promotion économique. Tout cela fait partie des conditions cadres. C'est principalement à l'occasion du changement de



**PIERRE MAUDET.** Il faut pour l'économie comme pour la sécurité des règles et des cadres normatifs.

Constitution qu'il a fallu revoir les départements. Aujourd'hui, six départements s'occupent des différentes politiques publiques, tandis que le département présidentiel gère les affaires transversales.

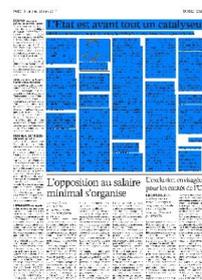
**Dans une économie plutôt libérale, à quoi peut bien servir un département de l'économie? A gérer les brevets et à contrôler les marchés publics?**

C'est la grande différence avec la sécurité, qui est d'ordre régalien. L'Economie, c'est d'abord les entreprises, et non l'Etat. Le DSE est donc un département pivot, à l'intersection des questions liées à la mobilité, à l'emploi, ou encore à la formation. Qui ont toutes un lien direct avec les entreprises. Le département est incitateur, vecteur d'impulsions. L'économie peut fonctionner sans l'Etat, mais on sait très bien que des règles et des cadres sont nécessaires pour que le développement ait lieu correctement. L'Etat joue un rôle de

catalyseur en la matière. L'épisode Merck Serono est à ce titre assez parlant. La transformation du site en un campus biotech en moins d'un an n'aurait pas été possible sans le concours de l'Etat, qui a réalisé un important travail de médiation et de négociation.

**Que pouvez-vous faire encore pour l'économie locale en tant que conseiller d'Etat?**

Les marges de manoeuvres sont différentes d'un secteur à l'autre, avec des cycles variables. Il s'agit d'accompagner dans la mesure du possible les entreprises dans leur développement. De favoriser éventuellement des reconversions. De mettre différents acteurs en contact et en réseau. Il y a la FAE (Financer autrement les entreprises), l'Office de promotion des industries et des technologies (OPI) ou encore la Fondation genevoise pour l'innovation technologique (Fongit), qui permettent d'initier, de financer, de développer, de créer des partenariats dans des secteurs innovants. Tout cela est clairement formulé dans la Loi sur le développement économique, qui est l'instrument d'impulsion de l'Etat. Genève a toujours voulu préserver un tissu industriel significatif. L'industrie est un champ reflétant toute la diversité de l'économie, avec un dynamisme souvent impressionnant. Je pense en particulier à ABB Sécheron, mais aussi à d'autres entités plus petites émergent en outre grâce à la FAE, l'OPI et la Fongit. Si aucune forme d'incitation n'existe pour ce type d'en-



L'Agefi  
1002 Lausanne  
021/ 331 41 41  
www.agefi.com

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Magazines populaires  
Tirage: 9'460  
Parution: 5x/semaine

N° de thème: 215.007  
N° d'abonnement: 1078728  
Page: 8  
Surface: 43'984 mm<sup>2</sup>

reprises, l'Etat ne remplit pas son rôle.

### **Pensez-vous que l'économie genevoise à atteint une sorte d'apogée, qui sera forcément suivi d'un déclin?**

Il y a encore une importante marge de progression. Je vois l'économie comme un écosystème. Je pense qu'elle peut se développer davantage encore si l'on prend soin des différents paramètres. La question est surtout: comment doit-elle se développer? La population n'accepterait pas que l'on donne l'impression d'un développement débridé, sans limites. Nous devons encourager le développement des entreprises endogènes, l'écosystème existant. Relativement peu d'entreprises multinationales se sont implantées à Genève depuis 2008. Il faut favoriser les liens entre petites entreprises, sous-traitantes par exemple, et entreprises globales pour consolider le tissu économique.

### **Vous êtes devenu le ministre de tutelle de l'Aéroport. De nombreux conflits sociaux y ont eu lieu ces derniers mois. Comment expliquez-vous cela?**

Il n'y a pas tant de conflits. Il y a 10.000 salariés sur l'ensemble du site, 10% seulement dépendent di-

rectement de Genève Aéroport. Dans un secteur extrêmement concurrentiel. Les changements sont très rapides, liés par exemple à des innovations en matière de services. Une partie des employés sont aussi tributaires d'entreprises basées à Zurich, où les conventions collectives sont négociées. Leur application à Genève peut poser des problèmes. Mais cette explication ne me suffit pas. J'ai initié des tables rondes pour essayer d'éviter ce genre de conflits. Pour tenter de favoriser un dialogue un peu plus avancé entre employés et employeurs. Dans le cas de Gate Gourmet, j'ai proposé un arbitrage, que j'espérais dans l'intérêt de tous. Mais il a été refusé. Dans le cadre des entreprises concessionnées, la clause d'arbitrage me semble une bonne solution; lorsque les firmes ne le sont pas, SR Technics par exemple, ce n'est clairement pas le rôle de l'Aéroport d'intervenir.

### **Vous avez aussi récupéré l'inspection du travail, en général liée à l'emploi. Est-ce dans le but de mener une politique économique plus interventionniste?**

Il y a des liens à la fois organiques et fonctionnels entre l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT) et l'Office cantonal de la population et

des migrations (OCPM). Mais le lien est surtout politique. L'immigration requiert des contrôles sur le marché du travail pour éviter les abus. L'OCIRT se prononce aussi sur l'octroi des permis de travail. Tout ce qui est lié en somme à la circulation des personnes. Son rôle est d'autant plus crucial depuis le vote du 9 février.

### **Vous allez conduire une délégation économique à Pékin. Qu'attendez-vous de cette expérience?**

Cela s'inscrit dans la continuité du voyage précédent du Conseil d'Etat, l'année dernière. Le rôle d'un ministre de l'économie est également de promouvoir l'accès à des marchés. Il y a déjà un partenariat, un sistership entre les aéroports de Genève et celui de Pékin. Tout cela va avec l'accord commercial conclu récemment entre la Suisse et la Chine.

INTERVIEW:

GRÉGOIRE BARBEY  
«C'EST LA GRANDE DIFFÉRENCE AVEC LA SÉCURITÉ: L'ÉCONOMIE C'EST D'ABORD LES ENTREPRISES ET NON L'ÉTAT.»